

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 36

Votants : 71 (dont 35 procurations)

N° 10

OBJET :

FINANCES

AFFECTATION DES  
RÉSULTATS DE  
L'EXERCICE 2020

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 29 JUIL. 2021

Publiée ou notifiée

le : 29 JUIL. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA (sauf pour les délibérations n°6 et 7), Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Jean-Claude BRAT (sauf pour les délibérations n°6, 7 et 8), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS (sauf pour les délibérations n°28, 29, 30), Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (jusqu'à la délibération n°72), Jean-Pierre RAYMOND (à partir de la délibération n°4 A/), Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n°74, 75, 76), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Sylvain BRUNO, Joseph KUCHNA, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Claude MALHURET (à partir de la délibération n°27), Jean-Pierre SIGAUD (sauf pour les délibérations n°46 et 47), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à Elisabeth BARGE, Olivier ROYER à Pierre BONNET, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Romain LOPEZ, Jean-Louis LONG à Romain DEJEAN, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc BOUREL à Nicole COULANGE, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Charlotte BENOIT à Frédéric AGUILERA, Yves-Jean BIGNON à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Jean-Claude BRAT, Evelyne VOITELLIER à Jean-Dominique BARRAUD, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Véronique TRIBOULET, Claude MALHURET à François SENNEPIN (de la délibération n°1 à la délibération n°26) Sylvie DUBREUIL à Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Alain VENUAT, Philippe COLAS, Thierry LAPLACE, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats

**Vu** les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

**Vu** la Délibération n°8 du Conseil Communautaire du 23 juillet 2020 approuvant le Budget Primitif 2020 de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

**Vu** les Décisions Modificatives de Vichy Communauté des 24 septembre et 3 décembre 2020,

**Vu** la Délibération n°4 du Conseil Communautaire du 4 mars 2021 relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020,

**Vu** les délibérations de ce jour relatives aux Comptes Administratifs 2020,

**Considérant** l'obligation d'équilibrer les déficits d'investissement par un prélèvement sur les excédents de fonctionnement lorsqu'il en existe,

**Considérant** la possibilité de financer une part complémentaire des dépenses d'équipement de l'exercice par tout ou partie de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement,

**Considérant** l'obligation de reporter à nouveau les déficits des Budgets Annexes qui ne s'équilibrent pas par leurs recettes propres,

**Propose** au Conseil Communautaire d'affecter, conformément à l'annexe jointe, les résultats du Budget Principal et des treize Budgets Annexes de l'Etablissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

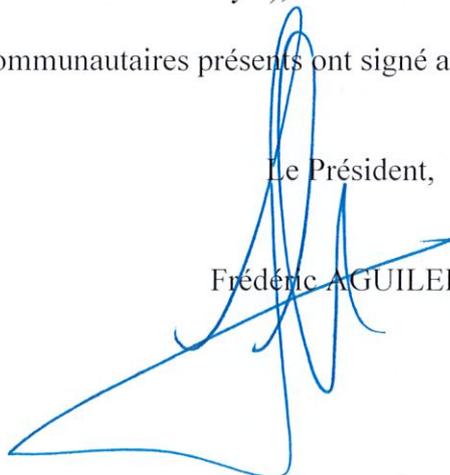
- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (69 voix pour, deux abstentions : Mme Réchard et procuration M. Mayet), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 juillet 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



## Annexe à la délibération portant affectations des résultats 2020

### BUDGET PRINCIPAL

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	9 216 772,54
Section d'investissement : Déficit de clôture 2020	-1 942 163,79
Solde des Restes à réaliser	1 787 974,36
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 :	<b>1 942 163,79</b>
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	<b>154 189,43</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2021 :	<b>9 062 583,11</b>

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	3 229 601,05
Section d'investissement : Déficit de clôture 2020	-1 138 971,99
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 :	<b>1 138 971,99</b>
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	<b>1 138 971,99</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2021 :	<b>2 090 629,06</b>

### BUDGET ANNEXE ABATTOIR INTERCOMMUNAL

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	929 917,27
Section d'investissement : Excédent de clôture 2020	110 433,26
Solde des Restes à réaliser	-175 200,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2021 :	<b>110 433,26</b>
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	<b>64 766,74</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2021 :	<b>865 150,53</b>

### BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	358 938,69
Section d'investissement : Excédent de clôture 2020	208 569,81
Solde des Restes à réaliser	-262 887,36
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2021 :	<b>208 569,81</b>
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	<b>54 317,55</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2021 :	<b>304 621,14</b>

### BUDGET ANNEXE IMMOBILIERS D'ENTREPRISES

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2020	-124 732,54
Section d'investissement : Déficit de clôture 2020	-1 239 214,52
Solde des Restes à réaliser	-3 623,50
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 :	<b>1 239 214,52</b>
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2021 :	<b>124 732,54</b>
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2020 est par conséquent de :	<b>-1 367 570,56</b>

### BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	35 483,09
---	-----------

Section d'investissement : Excédent de clôture 2020	18 042,60
Solde des Restes à réaliser	-15 876,00

Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2021 : **18 042,60**

Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2021 : **35 483,09**

#### **BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES**

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2020	- 382 241,89
Section d'investissement : Déficit de clôture 2020	- 5 763 573,59

Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 : **5 763 573,59**

Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2021 : **382 241,89**

Le déficit d'exploitation à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal est par conséquent de : **382 241,89**

#### **BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	56 073,16
Section d'investissement : Excédent de clôture 2020	12 917,00
Solde des Restes à réaliser	0,00

Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2021 : **12 917,00**

Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2021 : **56 073,16**

#### **BUDGET ANNEXE PRU DE PRESLES**

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2020	-1 200,28
Section d'investissement : Déficit de clôture 2020	-1 789 192,26

Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 : **1 789 192,26**

Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2021 : **1 200,28**

Le déficit d'exploitation à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal est par conséquent de : **1 200,28**

#### **BUDGET ANNEXE AEROPORT**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	94 149,73
Section d'investissement : Déficit de clôture 2020	-36 104,30
Solde des Restes à réaliser	-19 385,19

Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 : **36 104,30**

Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 : **55 489,49**

Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2021 : **38 660,24**

#### **BUDGET ANNEXE TOURISME EN MONTAGNE BOURBONNAISE**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	275 799,66
Section d'investissement : Déficit de clôture 2020	-408 239,44
Solde des Restes à réaliser	-215 062,28

Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 : **408 239,44**

Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 : **275 799,66**

Le déficit de fonctionnement à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2020 est par conséquent de : **347 502,06**

**BUDGET ANNEXE VICHY SPORT**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	43 687,09
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation ( <b>R002</b> ), au BP de l'exercice 2021 :	<b>43 687,09</b>

**BUDGET ANNEXE TOURISME**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	51 375,26
Section d'investissement : Déficit de clôture 2020	-13 976,92
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement ( <b>D001</b> ), au BP de l'exercice 2021 :	<b>13 976,92</b>
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article <b>1068</b> :	<b>13 976,92</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation ( <b>R002</b> ), au BP de l'exercice 2021 :	<b>37 398,34</b>

**BUDGET EAU POTABLE**

	<b>TOTAL</b>
Section d'exploitation : Excédent de clôture 2020	338 882,46
Section d'investissement : Excédent de clôture 2020	603 986,07
Solde des Restes à réaliser	-408 039,45
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement ( <b>R001</b> ), au BP de l'exercice 2020 :	<b>603 986,07</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation ( <b>R002</b> ), au BP de l'exercice 2020 :	<b>338 882,46</b>

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 10 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08/07/2021  
FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

.....  
Date de décision: 08/07/2021

Date de réception de l'accusé 29/07/2021  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 08JUIL2021\_10a

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210708-08JUIL2021\_10a-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : 10.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20210708-08JUIL2021\_10A-DE-1-1\_1.pdf )